

République Française
Département du ARDENNES
YVERNAUMONT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/09/2026

Référence
2026_20

Objet de la délibération
Participation aux frais de fonctionnement église de Guignicourt-sur-Vence

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	8	9

Date de la convocation
03/09/2026

Date d'affichage
03/09/2026

Vote
A l'unanimité Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du ARDENNES.

L'an 2026, le 10 Septembre à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de YVERNAUMONT s'est réuni à la à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur HENRY Emmanuel, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 03/09/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 03/09/2026.

Présents : M. HENRY Emmanuel, Maire, Mmes : HENRY Nathalie, HUSSON Eveline, SARAZIN ISABELLE, SNIDARO KAREN, TRISTANT AURELIE, MM : GOUVERNEUR Cyril, SAUTRET Philippe

Excusé(s) ayant donné procuration : M. PETRE Constant à M. SAUTRET Philippe
Excusé(s) : M. JACQUINOT Sullivan
Absent(s) : M. BOCAHU RAPHAEL

A été nommé(e) secrétaire : Mme HENRY Nathalie

Objet de la délibération : Participation aux frais de fonctionnement église de Guignicourt-sur-Vence

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Guignicourt-sur-Vence demande annuellement une participation financière pour l'entretien de l'église au prorata du nombre d'habitants.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :
- décide de participer uniquement aux frais de fonctionnement de l'église de Guignicourt-sur-Vence après avoir reçu le détail des dépenses réalisées,
- autorise monsieur le Maire à signer la convention avec la commune de Guignicourt-sur-Vence, convention qui sera effective à partir du 01/01/2026.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
En mairie, le 17/09/2026

Le Maire
Emmanuel HENRY



Secrétaire de séance
Mme HENRY Nathalie

